



# SOIRÉE D'INFORMATION ASSOCIATIONS & COMPTABILITÉ

## SOIRÉE D'INFORMATION

Le CDOS 87 organise une soirée d'information sur la comptabilité des associations.

**Le 17 mai 2018 à 18 heures**

à la Maison des Sports, 35 Boulevard de Beaublanc 87100 Limoges.

Une formation BasiCompta aura lieu vendredi 25 mai à 18h (inscription obligatoire).

## QUELLE COMPTABILITÉ POUR LES ASSOCIATIONS ?

La comptabilité d'une association doit être : simple (pas besoin de compétences en comptabilité), efficace (permettre d'analyser la situation de l'association) et elle doit servir de base à la construction et au développement du projet associatif. Par ailleurs, elle implique la tenue de documents obligatoires.

## LES THÈMES ABORDÉS

Les thèmes suivants seront abordés : la comptabilité en partie simple ou double, l'exercice comptable, le journal, le compte de résultats, l'affectation des résultats, le bilan, le budget, la comptabilité analytique, la comptabilité d'engagement, le fonds de roulement, etc...

## PROGRAMME

Lors de cette soirée, nous répondrons aux problématiques suivantes :

- Comment analyser sa comptabilité (élaborer et comprendre les principaux ratios pour connaître ses capacités d'investissement) ?
- Construire son argumentaire à l'appui des demandes de subventions et autres aides.

La soirée se terminera par la présentation d'un outil de gestion adapté aux associations : Basicompta qui permet de répondre aux principaux besoins évoqués ci-dessus.

**Inscriptions obligatoires auprès du CDOS 87 avant le 11 mai 2018.**



Comité Départemental Olympique et Sportif de la Haute-Vienne  
35 Boulevard de Beaublanc 87100 Limoges  
05 55 79 20 87 - cdos87@orange.fr



# SOIRÉE D'INFORMATION ASSOCIATIONS & COMPTABILITÉ

## SOIRÉE D'INFORMATION

Le CDOS 87 organise une soirée d'information sur la comptabilité des associations.

**Le 17 mai 2018 à 18 heures**

à la Maison des Sports, 35 Boulevard de Beaublanc 87100 Limoges.

Une formation BasiCompta aura lieu vendredi 25 mai à 18h (inscription obligatoire).

## QUELLE COMPTABILITÉ POUR LES ASSOCIATIONS ?

La comptabilité d'une association doit être : simple (pas besoin de compétences en comptabilité), efficace (permettre d'analyser la situation de l'association) et elle doit servir de base à la construction et au développement du projet associatif. Par ailleurs, elle implique la tenue de documents obligatoires.

## LES THÈMES ABORDÉS

Les thèmes suivants seront abordés : la comptabilité en partie simple ou double, l'exercice comptable, le journal, le compte de résultats, l'affectation des résultats, le bilan, le budget, la comptabilité analytique, la comptabilité d'engagement, le fonds de roulement, etc...

## PROGRAMME

Lors de cette soirée, nous répondrons aux problématiques suivantes :

- Comment analyser sa comptabilité (élaborer et comprendre les principaux ratios pour connaître ses capacités d'investissement) ?
- Construire son argumentaire à l'appui des demandes de subventions et autres aides.

La soirée se terminera par la présentation d'un outil de gestion adapté aux associations : Basicompta qui permet de répondre aux principaux besoins évoqués ci-dessus.

**Inscriptions obligatoires auprès du CDOS 87 avant le 11 mai 2018.**



Comité Départemental Olympique et Sportif de la Haute-Vienne  
35 Boulevard de Beaublanc 87100 Limoges  
05 55 79 20 87 - cdos87@orange.fr